

C'Pryvé

n° 72

021

p. 12

Dossier

Recyclage,
le tri plus simple

ET
HOP!
TRI+SIMPLE

100%
**DES EMBALLAGES
& DES PAPIERS
SE TRIENT !**

www.goodby.fr

M^e Cédric PLÉAU
M^e Charline REGNIER-PLÉAU

& M^e Soizic MARION
M^e Typhaine BOURGEOIS
M^e Charlotte FENNINGER



ORLEANS-LA-SOURCE

Pavillon de type F4
de 106m² habitables environ
sur terrain de 345m²
Chauffage individuel gaz
DPE D et E
206.682 € dont honoraires
de négociation 7.182 € TTC
(3.6% TTC) à charge acquéreur.



OLIVET (45160)

Terrain à bâtir viabilisé de
827 m² environ
Libre constructeur
174.048 € dont honoraires
de négociation 6.048 € TTC
(3,6%TTC) à charge acquéreur.

NOUS
CONTACTER



52, rue de Picardie
45160 OLIVET



02 38 63 54 41
Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 9h-13h



Zone des Quinze Pierres
7 avenue du Traité de Rome
45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN



pleau.olivet@notaires.fr

Retrouvez-nous sur internet :
pleau-olivet45.notaires.fr

sommaire

3	Édito
4 19	Actualités
4	Etat civil
7	Trésorerie
8 9	Médiathèque
10 11	CCAS
12 16	DOSSIER Recyclage, le tri plus simple
17	Patrimoine
18	Jeunesse
20	Retour sur le conseil municipal
21	C'Passé
22	Agenda

Directeur de la publication : Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Alexandre Riboulot, adjoint au Maire, Bénédicte Launay, Pierre Delahaye, service communication.

E-mail : communication@saint-pryve.fr

Conception : La Fabrique de Com.

Crédit photos : Mairie de St-Pryvé St-Mesmin (sauf mentions).

Impression : Imprimerie Ollivier

Régie publicitaire : Editions Municipales de France - 01 48 48 70 70

Dépôt légal à parution.

Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

215, route de Saint-Mesmin • 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 22 63 63 • Fax : 02 38 66 20 56

E-mail : mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com



Édito

Chères Pryvataines,
Chers Pryvatains,

A peine l'année 2020 se termine-t-elle, que la nouvelle commence avec les mêmes privations : privation de liberté, privation de rencontres... Voilà bientôt un an que cela dure. Les vaccins sont là. Les campagnes de vaccination seront progressives, les modalités restent floues mais nous serons facilitateurs dans la chaîne vaccinale si nous sommes sollicités. Essayons néanmoins d'être optimistes et tous ensemble, malgré notre lassitude, essayons de nous préparer à rouvrir nos équipements pour que vous puissiez reprendre vos activités d'avant dans les meilleures conditions.

C'est pour cette raison que j'ai demandé au Conseil municipal de maintenir les mêmes subventions aux associations malgré la crise financière due à la pandémie.

En effet, la mobilisation dans la lutte contre l'épidémie coûte cher et beaucoup de communes et d'intercommunalités voient leur situation financière se dégrader. L'Etat doit les soutenir, d'une part, en compensant, à l'euro près, leurs pertes de recettes fiscales, domaniales et tarifaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Sans cela, les collectivités, qui représentent les deux tiers de l'investissement public en France, ne pourront malheureusement pas participer au plan de relance économique.

D'autre part, l'autre message tombe sous le sens. La gestion ultracentralisée de la crise sanitaire a montré les limites d'un Etat qui ne peut plus tout gérer seul. Il est maintenant urgent qu'il engage une nouvelle étape de la décentralisation. Vaste projet...

Thierry COUSIN, Maire de St-Pryvé St-Mesmin

État civil

Ils sont nés

- BOISTEL Gabriel, 17/11/2020
- MARC Milo, 07/12/2020
- FALL Éline, 12/12/2020
- KING Noé, 22/12/2020
- LEROUX Suzanne, 04/01/2021

Ils nous ont quittés...

- PARISOT Pierre, 99 ans
- DAVIAU Anne-Marie,
veuve PERRAULU, 79 ans

Attention

Code de la route

Nous vous rappelons que la **limitation de vitesse**, rue des Hautes Levées, **est passée de 50 km/h à 30 km/h.**



Ecologie

Les assises de la transition écologique

Depuis janvier, ce projet est mis en œuvre à l'échelle de la Métropole pour agir et responsabiliser les citoyens et collectivités afin de co-construire un territoire éco-responsable. Penser aux générations futures commence par participer à ce type d'action...

Projet soutenu par l'Union Européenne, les Assises de la transition écologique s'organisent autour d'un comité de pilotage et des triades thématiques, présidé par Serge Grouard, Maire d'Orléans et Vice-Président délégué à la transition énergétique et à la biodiversité, avec la participation de 6 élus métropolitains. Ils ont pour mission de valider les choix stratégiques tout en étant garants de la cohérence et de la dynamique de l'action.

De janvier à avril, 9 thèmes sont abordés (rénovation énergétique, alimentation et agriculture durable, mobilité, ville durable, risque inondation, énergies renouvelables, déchets et économie circulaire, biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques) dans l'objectif d'accélérer

le mouvement en faveur d'un territoire durable, dynamique et résilient.

Chacun des 9 thèmes est piloté par :
1 élu métropolitain,
1 pilote technique issu des services d'Orléans Métropole,
1 représentant de la société civile.

Collectés jusqu'en avril prochain, les échanges feront l'objet d'une synthèse qui permettra de définir des actions prioritaires à engager dans les mois et années à

venir. Face à l'urgence climatique, les élus métropolitains ont décidé d'agir vite grâce à un format collectif qui implique le plus grand nombre : habitants, acteurs du territoire engagés ou souhaitant le faire, élus et institutions. L'ambition est claire : faire d'Orléans Métropole un territoire durable, dynamique et résilient. À l'issue de cette phase de débats et de travail, les travaux des Assises visent à construire un plan d'actions opérationnel pour réussir la transition sur le territoire, porté par tous les acteurs qui se mobiliseront aux côtés d'Orléans Métropole.

Pour poster des contributions, proposer un événement ou pour échanger, rendez-vous sur : transition.orleans-metropole.fr !



Cimetière

Un cimetière en évolution

L'objectif zéro pesticides

Loiret Nature Environnement et FREDON Centre-Val de Loire ont collaboré, dès janvier 2005, pour élaborer, à destination des communes du Loiret, un projet local de réduction des pesticides qui est devenu peu à peu "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages".

Cette opération visait à accompagner les communes qui ne voulaient **plus utiliser de pesticides sur les espaces communaux**, permettant ainsi :

- la préservation de l'environnement,
- l'augmentation de la biodiversité,
- l'amélioration et la protection de la santé des citoyens et des agents techniques en charge de l'entretien de la commune.

Entre 2006 et 2018, 74 communes du Loiret, St-Pryvé en tête, se sont engagées officiellement sur la voie du zéro pesticide en signant la charte "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages", avec le soutien financier de partenaires publics (ARS Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire, Conseil Départemental du Loiret, Agence de l'Eau Loire Bretagne et Agence de l'Eau Seine Normandie) et privés (Lyonnaise des Eaux, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Norauto).

La gestion sans pesticide des cimetières

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières repose sur une réflexion autour de 3 axes :

- 1. Accepter les plantes spontanées.** Appliquer à l'échelle du cimetière le principe de la gestion différenciée permet d'identifier des zones où la présence de ces plantes est acceptable.
- 2. Limiter le développement des plantes spontanées,** à la fois en adoptant des méthodes dites préventives (paillage des massifs, utilisation de plantes couvre-sol...) et en anticipant leur développement lors de nouveaux aménagements ou dès la conception.
- 3. En dernier recours, les éliminer** en utilisant des méthodes dites curatives sans avoir pour autant recours aux produits phytosanitaires.

Le cimetière de St-Pryvé a une superficie d'1 hectare. La ville a été la première à passer en zéro pesticide en 2006. Certaines allées de **gravillons ont été remplacées par**

l'engazonnement. Cela permet d'éviter d'avoir à désherber régulièrement et, comme le gazon utilisé est à pousse lente, le passage de la tondeuse est moins fréquent. Economie de temps, de moyens et donc d'argent, la végétalisation favorise ainsi la **biodiversité** (les insectes reviennent et, avec eux, les oiseaux...) et contribue à faire de **notre cimetière un lieu chaleureux, propice au recueillement.**

Le columbarium a fait, lui aussi, l'objet d'un aménagement et d'une mise en valeur. D'autres projets sont en cours et nul doute qu'ils bonifieront cet espace et le rendront encore plus agréable à sillonner.



Le recensement agricole

Qu'est-ce que c'est ?

Tous les dix ans, le ministère de l'Agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France. L'objectif est de collecter un grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française d'aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain. Les données collectées, individuelles ou

collectives resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques.

Comment ça se passe ?

La majorité des chefs d'exploitation reçoivent, par courrier, un identifiant et mot de passe personnels pour répondre à un questionnaire en ligne. Il suffit de se connecter à recensementagricole2020.fr

Pour certaines exploitations, un enquêteur peut venir directement sur site pour collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé.

Quand ?

Vous pouvez faire ce recensement jusqu'à fin avril. Les premiers résultats seront disponibles fin 2021.

RISQUES MAJEURS : SOYEZ ALERTÉS

INONDATIONS
MOUVEMENTS DE TERRAIN
PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES
ACCIDENTS INDUSTRIELS

INSCRIVEZ-VOUS !
sur www.orleans-metropole.fr
sur le site internet de votre mairie

Risques

ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Alerte en cas de risques majeurs

Les inondations de mai 2016 l'ont démontré, le risque zéro n'existe pas. Pour faire face aux risques qui pourraient survenir sur notre territoire, Orléans Métropole et ses 22 communes ont décidé de proposer un dispositif gratuit de diffusion d'alertes à l'ensemble de la population.

Ce système d'alerte est un moyen complémentaire d'informer la population le plus rapidement et le plus largement possible d'un incident et des consignes de sécurité à suivre par message vocal, sms et/ou courriel.

Inscrivez-vous gratuitement pour être alerté !

En vous inscrivant sur <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/?CustId=588>, vous serez alerté dès que les services municipaux

de votre commune ou d'Orléans Métropole auront eu connaissance d'un risque majeur, d'un pic de pollution atmosphérique ou d'un épisode de verglas ou de neige. Vous aurez la possibilité de vous inscrire à ces rubriques selon vos choix :

1- Les risques majeurs

2- Les pics de pollution atmosphérique

3- L'état des routes en hiver (verglas, neige)

Par défaut, les risques majeurs seront cochés car l'objet premier de ce dispositif est de vous informer et alerter sur ces derniers.

Vos données ne seront utilisées que sur les rubriques choisies et rien d'autre. Alors, n'hésitez plus !

Une commune sportive !



Le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire souhaite valoriser les communes de la région s'impliquant dans le domaine sportif et décerne le trophée de la commune la plus sportive de la région Centre-Val de Loire et un label "commune sportive de la région Centre-Val de Loire". Il y a quelques mois, St-Pryvé s'est inscrite à ce concours.

La participation est ouverte à toutes les communes de 1500 à 10 000 habitants situées en région Centre-Val de Loire, réparties en deux catégories, qui seront récompensées alternativement :

- Communes de 1500 à 2500 habitants
- Communes de 2 501 à 10 000 habitants (pour 2020)

L'attribution du label "commune sportive" se fait selon les critères suivants :

- le nombre de licenciés à une fédération française sportive au cours des saisons 2019 et 2020 par rapport à la population totale de la commune.
- Le montant des subventions attribuées aux groupements sportifs en 2019 et 2020 par rapport au montant total des subventions attribuées par la ville au cours de ces mêmes années.
- La mise en accessibilité (handicap) des équipements sportifs appartenant à la commune.
- L'emploi direct d'un ou plusieurs éducateurs par la commune.
- L'état des lieux des installations sportives, recensement et auto-appréciation.
- La sensibilisation et participation à la dynamique des Jeux de Paris 2024 et aux valeurs de l'Olympisme.
- Le recensement pour 2019 et 2020, des événements sportifs ou en lien avec la pratique sportive associative et santé ainsi que ceux qui ont dû être annulés ou reportés du fait de la crise sanitaire.

St-Pryvé a donc été choisie par le jury pour l'obtention du label "commune sportive Centre-Val de Loire". Elle gardera ce label pour une durée de 4 ans. Une bien belle ville que la nôtre, et dynamique avec ça !

Expo/vente et braderie créative

Préparez-vous à en prendre plein les yeux, entre créations originales et savoir-faire ancestral.

Pour l'édition 2021, parmi les 30 exposants, vous trouverez cinq nouveautés.

Cette exposition vous permet de rencontrer des créateurs et de vous enrichir de leur savoir-faire. N'hésitez pas à amorcer l'échange avec eux car ils sont intarissables sur la passion qui les anime. Des poupées en tissus, des bijoux, des sculptures en papier, des vitrines de miniatures, des horloges ou encore des chapeaux et bien d'autres vous attendent.

Une salle sera dédiée à la braderie créative. Il ne sera proposé que du matériel et objets que les exposants n'utilisent plus. Ce sera l'occasion d'acquérir du matériel créatif à bas prix et de s'initier à de nouvelles techniques.

Pendant la durée du vernissage du vendredi soir, des musiciens accompagneront les visiteurs sur leur parcours.

Un pot d'accueil sera offert à tous les visiteurs à partir de 18h le vendredi et de 11h30 à 13h30 le samedi et dimanche sous réserve des conditions sanitaires.

Du 19 au 21 mars de 16h à 20h vendredi 19 mars et de 10h à 18h le week-end.

Au domaine de la Trésorerie
14 rue des Moines.
Entrée libre et gratuite.



Annie DION

Annie DION, artiste peintre du Loiret, a su faire évoluer ses techniques pour une **peinture plus contemporaine présentant beaucoup de force**. Elle prend conseil auprès de maîtres de grande renommée, et se livre maintenant du **figuratif à l'abstrait lyrique**.

Plusieurs fois sélectionnée au grand Salon prestigieux, le salon des artistes français au Grand Palais à Paris, au Salon des Indépendants et, en Chine pour représenter la peinture française au Musée National de Pékin, et de Xi'an. Nous la retrouvons également à New York, Tokyo, Séoul. Elle se trouve très sollicitée par les grandes galeries internationales.

Elle vient d'être sélectionnée pour présenter, au printemps, plusieurs toiles au grand Salon d'Art contemporain de l'île Saint-Louis à Paris.

Sa cotation est certifiée par un expert en arts agréé.

Elle présente des œuvres aux enchères, chaque mois, à l'Hôtel des Ventes de Lausanne (Suisse).

Tél. : 06 85 99 47 47

Site : a-dion.artistescotes.com

Rendez-vous

du 2 au 5 avril 2021 inclus au domaine de la Trésorerie 14 rue des Moines.

Horaires d'ouverture les 2/3 et 5 avril de 14h à 18h et le 4 avril de 10h30 à 18h.

Entrée libre et gratuite.



Exposition
Peintures & Sculptures

Domaine de la Trésorerie

Flo CUILLÉ BARBIER - Françoise GONZALEZ CAMUS - Claire RÉTIF
Abdelkader BENLARBI
Monique MICHOUX - Monique PELAT - Joelle STEIGER

du Vendredi 16 au Dimanche 18 avril 2021

14, rue des Moines - 45750-Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
Horaires : vendredi: 14h-19h / Samedi et Dimanche: 11h -19h
entrée libre



La Médiathèque

Prix des embouquineurs

Du CP au CM2, les élèves de l'école Hervé Bazin participent au Prix des Embouquineurs. Un prix national initié par des libraires jeunesse et relayé à Orléans par la librairie Chantelivre.

Les bibliothécaires reçoivent les classes de l'école élémentaire Hervé Bazin pour une présentation de la sélection et pour discuter de chaque livre. Chacun pourra donner son avis, donner aux autres l'envie de lire et, fin mai, il faudra choisir son titre préféré et voter pour lui !

Pour avoir plusieurs exemplaires de chaque livre, 25 livres de la sélection ont été offerts par l'association Livres de Jeunesse en fête à l'école, les autres sont prêtés par la médiathèque départementale du Loiret et la médiathèque de Saint-Pryvé.

De beaux moments de lecture, de partage et de débats en perspective !

Bonne lecture à nos jeunes élèves.



ANIMATIONS

Toc tOc toC

par la Cie Chamboule Touthéâtre.

Samedi 20 mars à 17h

Théâtre de papier et pop-up pour les enfants de 1 à 3 ans.

Un grand livre qui s'anime quand on tourne les pages. Des décors qui surgissent, des trappes qui s'ouvrent, le tout accompagné de bruitages. Un tendre voyage au fil des saisons avec toutes sortes d'animaux. Toc, Toc, Toc ? Qui est derrière la page ?

Un théâtre visuel et poétique qui surprendra petits et grands !

À l'auditorium de l'espace Léo Lagrange.

Gratuit. Inscription obligatoire au 02 38 66 05 93.



La Bibliothèque nomade et expérimentale

de Bénédicte Coutin

Samedi 17 avril

Les séances de lecture seront suivies d'un atelier créatif à la médiathèque, en partenariat avec Livres de Jeunesse en fête.

Une séance pour les enfants de 4-6 ans et une séance pour les enfants de 7-9 ans.

Renseignements à la médiathèque, réservé aux enfants inscrits.



Lectures de vacances

Mercredis 28 avril et 5 mai à la médiathèque

- à 10 h 30 pour les 0-3 ans
- à 17 h pour les plus de 4 ans

Places limitées, inscription obligatoire 02 38 66 05 93
ou bibliotheque@saint-pryve.fr

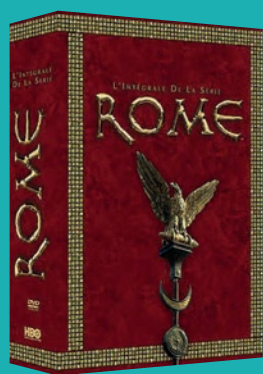
Les séries ça se regarde aussi en dvd !
à la médiathèque vous trouverez :



◀ Le Bureau
des Légendes :
saisons 1, 2, 3 et 4



▲ Game of Thrones :
intégrale



◀ Rome : intégrale



▼ La servante
écarlate :
saisons 1-2-3



▲ Downton Abbey :
intégrale

C'à
voir



Portage de livres à domicile

Plus que jamais, la médiathèque continue de faire du portage à domicile. Une bibliothécaire se déplace chez vous avec une sélection de documents.

Ce service est gratuit, il s'adresse aux personnes âgées ne pouvant plus se déplacer et aux personnes en incapacité physique de venir à la médiathèque.

Il est réservé aux **pryvatins** inscrits à la médiathèque.

Pour bénéficier de ce service, contactez la médiathèque au 02 38 66 05 93

**SERVICE SENIORS
DU CCAS**

**LIVRES
À DOMICILE**

Le portage est destiné aux **pryvatins** qui ne peuvent pas se déplacer. Livres, magazines et disques vous seront prêtés et apportés, pour une durée d'un mois, par un agent de la médiathèque qui se rendra chez vous.

Inscription gratuite à la bibliothèque, 7 place Clovis
02 38 66 05 93 • bibliotheque@saint-pryve.fr

Inscription à la médiathèque obligatoire

Des cyclistes visibles

Nous vous rappelons que, pour votre sécurité ainsi que celle de vos enfants, il est important **d'équiper les vélos de lumières** de façon à mieux voir, mais surtout, à être mieux vus des automobilistes.

Pensons notamment aux élèves du collège de l'Orbellière qui n'en sont pas toujours pourvus et qui risquent d'être percutés surtout en ces périodes où la nuit tombe vite !

Entretien son vélo c'est aussi entretenir la sécurité du cycliste !



Attention arnaque !

Pour les entreprises qui souhaitent acheter un espace publicitaire dans le magazine municipal C'Pryvé ou le guide pratique C'Pratique, **méfiez-vous** ! Quelques entreprises nous ont alerté sur des arnaques à la vente de publicités.

Notre régie publicitaire est le **Groupe Editions Municipales de France**. Si une autre entreprise vous démarché ou si vous avez le moindre doute, avant de signer quoi que ce soit, n'hésitez pas à appeler la mairie pour vous assurer qu'il s'agit du commercial de notre régie et pas d'un imposteur qui souhaite vous soutirer de l'argent.

Accueil mairie : 02 38 22 63 63

Le CCAS

Le numérique pour tous !



1. Permanences numériques

Des **permanences numériques individualisées gratuites** sont proposées 2 jeudis après-midi par mois à l'espace Simone Veil.

Un médiateur numérique est à votre disposition pour vous accompagner dans vos **démarches administratives sur internet** (déclaration CAF, inscription pôle emploi, création d'un compte, envoi d'email, prise de RDV en ligne, accès au portail famille sur le site de la mairie...).

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CCAS pour les permanences qui auront lieu les 11/03, 25/03, 08/04, 22/04 de 14h à 17h.

2. Poursuite des ateliers numériques pour les seniors

Ateliers d'initiation au numérique.

Vous souhaitez vous familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le smartphone ? Communiquer par mail, faire des recherches sur le net, libeller des courriers, suivre vos comptes en ligne ou retoucher des photos ?

Vous êtes **débutants ou peu expérimentés**. Le CCAS propose, **dès le mois de septembre**, des ateliers thématiques, le mercredi après-midi, pour apprendre à se familiariser avec ces outils.

Inscrivez-vous pour le prochain trimestre 2021. Places limitées.

Tarif : 20 € par trimestre.

3. Ateliers de perfectionnement "ordinateur et smartphone un duo à connaître"

Ces ateliers s'adressent aux personnes qui utilisent déjà les outils numériques mais qui souhaitent **se perfectionner**. Ils auront lieu le vendredi après-midi, sur 8 séances, par petits groupes, animés par un bénévole.

Tarif : 20 € pour les 8 séances.

Renseignements et inscriptions au CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr



Inscriptions service petite enfance

La ville dispose de deux établissements d'accueil pour jeunes enfants :

- **La micro crèche LA FARANDOLE** qui est ouverte de 8h à 18h et qui peut accueillir 10 enfants. Les enfants sont encadrés par 4 professionnelles.
- **La crèche familiale ARC EN CIEL**, qui est ouverte de 7h à 19h. L'accueil

des enfants s'effectue chez des assistantes maternelles agréées, employées par la mairie et encadrées par une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants. Des temps de regroupements collectifs sont proposés ponctuellement dans les locaux de la crèche familiale.

Les pré-inscriptions sont possibles

via le formulaire disponible sur le site de la ville (onglet vie locale - petite enfance).

La commission d'attribution des places pour l'admission dans les structures municipales petite enfance pour la rentrée de septembre 2021 aura lieu courant avril.

Le service senior du CCAS : faciliter le quotidien au domicile

L'accompagnement individuel

Le travailleur social référent du CCAS, Aurélie POTTIER, est l'interlocutrice privilégiée des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage, ainsi que des professionnels qui les accompagnent pour :

- apporter des conseils, informer sur l'ensemble des dispositifs mis en place à l'attention des seniors,
- accompagner dans les démarches, effectuer des demandes d'aides,
- évaluer les besoins et élaborer un plan d'aide personnalisé en respectant le projet de vie.

Elle se déplace si besoin à domicile

Le portage de repas

Ce service s'adresse à toute personne âgée ou malade, qui ne peut se confectionner des repas dans des conditions satisfaisantes.

Les repas peuvent être commandés avec un choix de menus, pour tous les jours de la semaine, et sont adaptés aux régimes sans sucre, sans sel et sans graisse. Ils peuvent également être demandés de façon temporaire, pour une sortie d'hospitalisation, ou l'absence d'un proche.

Ils sont livrés sous le mode de la liaison froide, du lundi au vendredi entre 9h et 12h. Les tarifs varient en fonction des revenus.

La téléassistance

Tout senior peut craindre une chute, un malaise, la solitude et avoir besoin de parler.

Grâce à la liaison 24h sur 24, 7 jours sur 7, la centrale d'écoute avec laquelle le CCAS a passé convention, permet de ne pas rester isolé et d'alerter les personnes ressources (famille, voisins) pour être secouru en cas d'urgence.

L'abonnement et la location du matériel sont mensuels. Tarif en fonction des revenus.

Inscription sur le registre nominatif communal des personnes fragiles isolées

Magdeleine Baby, adjointe aux personnes âgées, invite les personnes les plus fragiles à se faire connaître auprès du CCAS afin de leur apporter conseils et assistance lors d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...). Ces données peuvent en outre être transmises à la Préfecture en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence départementale. Les personnes âgées de 65 ans et plus, et les personnes handicapées sont concernées.

Pour tout contact et renseignement : CCAS/ espace social, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr

Bon à savoir



Des gestes simples pour réduire sa consommation d'énergie

1. Respecter les températures de consigne

Si vous disposez d'un chauffage individuel ou collectif avec thermostat, il est important de se chauffer à la bonne température. Pour maîtriser sa consommation d'énergie, tout en garantissant un confort dans le logement, il est préconisé de respecter une température de consigne de 19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les chambres. Réduire de 1°C la température, c'est une économie de 7% sur votre facture d'énergie !

2. Eteindre vos appareils électroménagers en veille

Les appareils électriques sont de plus en plus nombreux dans les logements (entre 15 et 50 selon les foyers).

Quasiment tous les appareils éteints, mais toujours branchés, continuent de consommer de l'énergie en continu. C'est le cas pour un ordinateur, un téléphone portable, une télévision... Cela a un coût qui est évalué à plus de 80€ par an (source ADEME).

Pour réduire ce coût et ces consommations inutiles, veillez à :

- Eteindre les écrans d'ordinateur lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Débrancher les appareils informatiques 24h/24.
- Débrancher la prise ou utiliser une multiprise avec interrupteur car même éteints, certains appareils restent sous tension et donc, consomment de l'électricité.

Le chèque énergie, comment en bénéficier ?

Le chèque énergie est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement pour tout type d'énergie : électricité, gaz, fioul, etc. C'est une aide de l'Etat qui est attribuée, pour une année, en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer. Le chèque énergie est attribué aux ménages dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 10 700 € pour une personne seule et 16 050 € pour un couple.

Vous le recevez automatiquement par courrier, chez vous. Son montant est compris entre 50 et 277 € par an.

Vous pouvez utiliser votre chèque énergie pour payer directement en ligne auprès de certains fournisseurs. Vous pouvez aussi le transmettre par courrier à votre fournisseur au moment de sa réception.

Attention : le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire. Il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Pour en savoir plus, www.chequeenergie.gouv.fr ou CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10

Dossier

Recyclage, le tri plus simple

Au moment de trier vos déchets dans la poubelle jaune, vous vous posez souvent des questions : le pot de yaourt, la barquette de jambon, la barquette en aluminium, le paquet de chips vide..., poubelle jaune ou poubelle verte ?

Ce temps est révolu ! Depuis le 1^{er} février, le tri des déchets recyclables (poubelle jaune) s'étend et accepte désormais 100% des plastiques, papiers et aluminium.

Une bonne nouvelle pour les ménages et l'environnement !

Tous les emballages et papiers, **sans exception**, pourront désormais être déposés dans le bac de tri grâce à une **modernisation du centre de tri** d'Orléans Métropole situé à Saran ce qui permettra de trier plus largement tous ces nouveaux matériaux et donc de recycler davantage, aidant ainsi à **préserver les ressources**.

Une modernisation du centre de tri de Saran

Cette extension des consignes de tri a nécessité une modernisation en profondeur de l'Unité de Traitement des Ordures Ménagères (UTOM) de Saran. Ces travaux, d'un montant de **14 millions d'euros** ont permis de **nombreux ajustements** avec, notamment, une automatisation du tri beaucoup plus poussée (plus de trieurs optiques, mise en place d'un robot de tri), la mise en place d'équipements permettant le tri des petits aluminium, la création d'une nouvelle cabine de tri et l'extension de la cabine existante, le renforcement du système de protection-détection incendie ou encore l'aménagement de nouvelles voiries. Concrètement ces travaux permettent la prise en compte des nouvelles consignes de tri effectives à compter du 1^{er} février et d'**augmenter les capacités** du centre de tri des collectes sélectives pour pouvoir trier 30 000 tonnes de déchets (rendement de 10 T/heure) correspondant à une augmentation de la capacité de 12 000 tonnes.

Ces travaux ont été possibles grâce à la mise en place du Groupement d'Autorités Concédantes (GAC). Progressivement, les autres collectivités apporteront leurs recyclables en fonction de la montée en charge du centre de tri et de leur choix par rapport au démarrage de leurs extensions. Au total, ce sont plus de 650 000 usagers qui seront concernés par ce projet d'extension des consignes.

36 kg d'emballages recyclables et 9 kg de verre sont en moyenne encore présents dans la poubelle verte des déchets ménagers résiduels.

L'objectif est d'en transférer un maximum de la poubelle verte vers la poubelle jaune ou la colonne verre en faisant adhérer de nouveaux trieurs avec ce geste de tri plus simple.

Objectif : collecter +6 kg soit **50 kg** par habitant et par an.

44 kg par an par habitant d'emballages (hors verre) et de papiers (dont 21% sont des erreurs de tri).

Le tri c'est...

111 650 emplois directs

11 millions de barils de pétrole évités par la production énergétique

23 millions de tonnes de CO₂, évitées par le recyclage

Portrait

INTERVIEW |

Thierry Cousin, Maire et Vice-président métropolitain en charge de la gestion des déchets



Pourquoi avoir choisi la gestion des déchets ?

On s'inscrit dans la continuité puisqu'au précédent mandat de 2014 à 2020 j'étais déjà Vice-Président à la gestion des déchets. Nous avons entrepris de nombreux changements et j'ai souhaité garder cette thématique avec tous les nouveaux projets et ceux en cours. C'est un sujet passionnant et riche. Il y a plein de choses à faire !

Y a-t-il des chantiers en cours à la métropole qui vont concerner les particuliers ?

Au précédent mandat, j'avais fait construire des végé'tris pour faire en sorte que tout le monde ne se concentre pas sur les déchetteries et que ces deux entités soient bien distinctes. A ce jour, il manque 2 végé'tris sur les territoires de St-Jean-de-Braye et Fleury/Saran. La première est en construction. Concernant la seconde, nous venons d'identifier un terrain appartenant à la Métropole pour lequel mes collègues, maires de Fleury et Saran, ont donné leur accord. La végé'tri Fleury/Saran devrait donc voir le jour en fin d'année 2021 ou début 2022. Ainsi, toutes les déchetteries de la métropole auront leur végé'tri à proximité.

Comment voyez-vous les choses dans les années qui viennent ?

Le nouveau mandat s'inscrit dans la transition écologique et nous allons continuer les projets en concrétisation à savoir : finir les végé'tris et, chose très importante puisque nous venons d'investir une somme conséquente pour moderniser l'UTOM de Saran, étendre le tri pour recycler 100% des emballages.

Comment analysez-vous l'évolution des problématiques liées aux déchets ?

Encore une fois, cette problématique s'inscrit dans la transition écologique et aujourd'hui, nous devons mieux trier nos déchets, diminuer leur impact écologique et surtout en produire le moins possible ! C'est à nous de faire de la pédagogie, notamment, auprès des enfants, et d'orienter les usagers vers une consommation plus responsable. Cela passe aussi par l'extension de tri qui nous permet de donner une seconde vie à des déchets destinés à être incinérés ou enfouis...

Comment est financée la gestion des déchets ? Le nouveau recyclage va-t-il influencer sur la facture des particuliers ?

La gestion des déchets est financée par la TOM (Taxe sur les Ordures Ménagères) que l'on paye une fois par an. En ce qui concerne les nouvelles réglementations et ce qui est imposé par le législateur, il n'y aura aucune incidence sur la facture

du particulier.

Lors des assises nationales des déchets en octobre 2019, Isabelle Martin, directrice de relations institutionnelles chez Suez, a évoqué le fait d'installer des puces sur les bacs de façon à mesurer les quantités de déchets et optimiser les collectes. Est-ce toujours d'actualité ?

Ce n'est absolument pas d'actualité puisque l'on s'aperçoit que c'est non seulement compliqué à mettre en place, mais qu'en plus, des études européennes ont prouvé que ce n'était pas forcément une bonne solution au vu de ce qui se passait chez nos voisins. En Suisse par exemple, nous sommes aperçus que les frontaliers vidaient leurs ordures ménagères dans les poubelles françaises. Cette solution n'a donc pas été retenue. Par contre, nous comptons sur nos concitoyens pour faire le meilleur tri et utiliser le plus possible les ressourceries qui seront mises en place dans les nouvelles déchetteries.

Le 18 janvier 2019, le comité stratégie de la filière (CSF) "transformation et valorisation des déchets" a signé un accord capital avec différents ministères. Comment allez-vous mettre en place les 6 projets structurants de cet accord ?

Nous allons les mettre en place grâce à la construction de la future déchetterie qui sera sans doute une des plus modernes de France et qui se situera de plus, sur notre commune à côté du Super U sur plus de 20 000 m² avec la végé'tri à proximité. Nous pourrions non seulement apporter nos déchets mais aussi profiter des ressourceries. Des associations avec lesquelles nous avons passé des accords s'occuperont de remettre en circulation des objets usagés en les réparant s'ils sont cassés ou en les revendant pour une somme modique à des personnes qui en auront l'utilité. Cela devrait permettre de fortement diminuer le tonnage de déchets en déchetterie.

La nouvelle déchetterie est un beau projet. Où en est-il ?

C'est quelque chose qui me tient à cœur d'autant plus que c'est sur notre territoire ! Les appels d'offres sont terminés, les offres doivent être signées dans le courant du mois de mars 2021, les premiers coups de pioches devraient être donnés dans le courant du mois de juin/juillet pour une livraison à l'été 2022.

Je remercie tous les collaborateurs de la direction des déchets pour leur participation à ses nombreux projets et leur travail au quotidien au service de tous les usagers de la Métropole.

Quelques préconisations sur l'emballage jeté

- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Il se dépose en vrac, sans l'imbriquer.

- Les bouteilles, cartonnets et briques alimentaires peuvent être **aplaties** dans le sens de la longueur.
- Seuls les emballages en verre sont à déposer dans la colonne dédiée installée dans votre quartier.

- Pour rappel, les bacs doivent être sortis la veille au soir pour les collectes du matin et avant 12h pour les collectes de l'après-midi.
- Les habitants qui constatent que leur **bac est trop petit** peuvent en demander un

plus grand en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site Internet d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr, rubrique "déchets / nos démarches". Un bac plus adapté à leurs besoins leur sera livré gratuitement.

Le saviez-vous ?

En France, chaque habitant jette en moyenne quelque 354 kg de déchets par an dans sa poubelle. À cela s'ajoutent les déchets produits par l'industrie et les entreprises, par l'agriculture ou encore par les activités de soin. Au total, la moyenne de déchets produits par Français avoisine **les 14 tonnes par an !** Environ un tiers est incinéré, un tiers est valorisé (recyclage, compostage ou méthanisation) et un tiers mis en décharge.

Le plastique représente seulement **12% des déchets** municipaux, mais il a une **durée de vie particulièrement longue**. Alors que les déchets végétaux disparaissent en quelques jours ou quelques semaines, une bouteille en plastique met entre 100 et 1 000 ans pour se dégrader. De plus, les sacs plastiques peuvent étouffer les animaux en cas d'ingestion, les particules de microplastique contaminent les océans et les organismes marins. Selon la Fondation Ellen MacArthur, **il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans en 2050** si aucune action n'est entreprise.

Chaque habitant produit en moyenne 0,74 kg de déchets par jour. Un chiffre qui cache de fortes disparités, de 0,11 kg au Lesotho à 4,50 kg aux Bermudes. Ces écarts sont fortement liés au niveau de développement : plus le niveau de vie est élevé, plus la population consomme des produits préparés, générant plus d'emballages à jeter. Bien qu'ils ne représentent que **16 % de la population mondiale, les pays développés génèrent ainsi 34 % des déchets de la planète**. Cette production progresse aussi avec l'urbanisation.

Un restaurant scolaire zéro déchets à St-Pryvé

Depuis plusieurs années, la **Commune fait beaucoup pour limiter les déchets, voire, les revaloriser**, notamment au restaurant scolaire. Grâce à l'extension de tri, il sera désormais en zéro déchets puisque les biodéchets de la cantine sont avalés par le digesteur et transformés en compost utilisé pour les espaces verts. Quant aux plastiques, aluminium et autres papiers, ils iront tous dans la poubelle jaune !

La revalorisation des déchets concerne aussi d'autres services, comme les espaces verts. Les feuilles ramassées sur la voirie sont transformées en compost et les tailles sont broyées sur site et réutilisées en paillage pour les massifs.

Ce que l'on recycle devient quoi ?



On recycle quoi pour économiser quoi comme matière première ?



100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

100% des emballages
en carton et des papiers



100% des emballages
en plastique



NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES



100% des emballages
en métal



NOUVEAU



« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! »

Acheter moins mais mieux, lutter contre les gaspillages, composter et pailler les jardins, prendre soin des objets et allonger leur durée de vie sont autant de réflexes qui permettent de réduire plus efficacement l'impact environnemental, social et économique de la consommation.

Pensez-y, nous avons tous un rôle à jouer en ce domaine et de nombreuses solutions existent !

#touslesemballages #envrac #bienvidés #nonlavés

CITEO

TOUTE L'INFO SUR
triermondechets.orsans-metropole.fr
ou au 02 38 56 90 00

www.orsans-metropole.fr
#OrleansMetropole



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

Les collectes à Saint-Pryvé



DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS (poubelle verte) jeudi après-midi

La collecte est assurée les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Pour ces 3 dates, la collecte sera rattrapée le samedi matin suivant la collecte habituelle, dès 5h : bac à sortir la veille au soir.

DÉCHETS MULTIMATÉRIAUX (poubelle jaune)

Lundi ou jeudi matin (semaine impaire)

La collecte ne sera pas assurée les jours fériés et sera rattrapée le samedi suivant la collecte habituelle, dès 5h : bac à sortir la veille au soir.



ENCOMBRANTS Fin d'année

Elle ne concerne que les objets que vous ne pouvez pas emporter en déchetterie. Ils sont à sortir la veille au soir en veillant à ne pas trop encombrer les trottoirs.

INFORMATIONS SERVICE QUALITÉ DÉCHETS ORLÉANS MÉTROPOLE

02 38 56 90 00

qualitedechets@orleans-metropole.fr

Informations sur la collecte des déchets simplifiée

Orléans Métropole facilite la vie de ses habitants. La collectivité s'est dotée d'un nouvel outil, accessible depuis son site internet ou via ce lien : <https://triermondechets.orleans-metropole.fr/>. En renseignant une adresse postale, cette interface graphique permet d'obtenir toutes les informations relatives à la collecte des déchets :

- Les jours de collecte des déchets ménagers et déchets recyclables dans chaque commune.
- Les points de collectes pour le verre (onglet "liste" proches de leur domicile ou via la carte sur le territoire).
- Les bornes textiles (onglet "liste" proches de leur domicile ou via la carte sur le territoire).
- Les déchetteries et végé'tris (onglet "liste" proches de leur domicile ou via la carte sur le territoire).
- Un calendrier de collecte par adresse.

Pour éviter odeurs nauséabondes et visites d'animaux, veillez à ce que les couvercles de vos bacs soient bien fermés !

Un bac jaune trop petit ?

L'extension du tri sélectif peut entraîner une surcharge des bacs jaunes. Si votre poubelle multimatériaux déborde systématiquement avant la collecte, vous pouvez demander un bac plus grand à Orléans Métropole sur

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/demande-de-bacs/>





Patrimoine



"L'Annonciation" comme neuve !

Le 6 janvier dernier, "l'Annonciation", absente depuis plus d'un an, a fait sa réapparition à l'église de St-Pryvé en pleine forme !

Classé monument historique en 1969, ce tableau de 2,20 m sur 1,46 m, datant du 17^e siècle, a fait l'objet d'une **restauration soignée** à l'initiative de Monsieur Nicourt, à l'époque adjoint au patrimoine et urbanisme, Monsieur le Maire et avec le concours de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles).

Il provient de l'ancienne église de St-Pryvé, située rue du Vieux Bourg. Au début du 19^e siècle, l'église a été reconstruite et l'œuvre y est restée jusqu'à sa restauration.

Cette restauration devait durer 6 mois. Elle a malheureusement pris du retard du fait de la crise sanitaire. Le tableau est donc resté dans l'Aube, à l'atelier de **Madame Trémoulet**, restauratrice d'œuvres d'art, de novembre 2019 à janvier 2021. Quant à l'encadrement, il a été restauré par l'**atelier Schaefer** installé dans l'Aube également.

Ce travail, assez impressionnant lorsque l'on voit l'avant et l'après, **aura coûté en tout 15 500 €**. Une partie de cette somme a été subventionnée par la Drac de la Région Centre (50%).

2 autres toiles, inscrites à l'inventaire des monuments historiques, attendent aussi une restauration. "**La Pentecôte**" devrait

coûter 10 000 €. Ce tableau, datant du 18^e n'est pas signé et est d'origine inconnue. Il pourrait provenir de l'abbaye de Micy, de l'église St-Nicolas ou de la Chapelle St-Père St-Santin...



La seconde toile est "**St-Louis en prière**". Elle serait une copie inversée d'une œuvre de Charles Lebrun (1619-1690), peintre travaillant pour Louis XIV en tant que peintre et valet de chambre. Il est devenu

premier peintre du roi soleil, directeur de l'académie royale de peinture ou encore de la manufacture des Gobelins. L'original se trouvait à Villeneuve-le-Roi mais a disparu. De ce fait, ce tableau, signé et daté de 1774, a un certain intérêt.

Les restaurations des deux toiles et deux cadres coûteront 24 000 €. La Drac en subventionnera 40%. Après récupération de la TVA, il **restera à la charge de la Commune 18 000 €**.



Encore de beaux projets pour préserver notre patrimoine et faire profiter de ces magnifiques œuvres au plus grand nombre ! A voir en libre accès à l'église Saint Privat.

Préparons le printemps

L'hiver vous a peut-être découragé, mais le début du printemps est l'occasion de se remettre au jardinage ! Dans cette rubrique, nous allons vous donner quelques conseils pour vos jardins.

Commençons par la pelouse. Il est important de **refaire une beauté à son gazon** pour réparer les dégâts causés par l'hiver. En mars, commencez à enlever les mousses et mauvaises herbes. Pensez à aérer la terre, c'est le bon moment !

En avril, vous pourrez semer le gazon sur les parties dénudées de celui-ci.

Aérer son gazon

Pour ce faire, vous aurez besoin d'une tondeuse, d'une pelle, d'un aérateur fourche, d'un balai à gazon et de sable.

Au moins une fois par an, il est nécessaire de procéder à une opération **d'aération du gazon**. Commencez par tondre assez ras votre pelouse, en réglant la hauteur de coupe de votre tondeuse sur la position la plus basse possible.

Passer l'aérateur

Effectuer ensuite des passages croisés avec l'aérateur. Il s'agit d'une sorte de rouleau équipé de pointes qui, en s'enfonçant dans le sol, creuse des trous, permettant ainsi à l'air de descendre jusqu'au niveau des racines. Sinon utiliser une fourche.

Épandre du sable

Épandre sur toute la surface de votre pelouse du sable de rivière pour éviter que les trous ainsi

formés ne se rebouchent trop vite. Ne pas utiliser de sable trop fin qui se compacte. Prendre une pelle pour répartir le sable.

Bien remplir de sable les trous d'aération.

Pour faire pénétrer celui-ci dans les trous formés par l'aérateur, passer un coup de balai à gazon. Arroser ensuite. Si la pelouse est très fréquentée, œuvrer une seconde fois. L'intervention peut se révéler à nouveau nécessaire en début d'automne.

Tuto proposé par Rustica jardinage.

Le potager

Si vous avez un potager, en mars, c'est le moment de vous en occuper et d'y apporter de l'engrais notamment. **Favorisez les engrais organiques** comme le compost. Ainsi, en avril, vous pourrez commencer à semer : épinards, salades, choux, pois, carottes, oignons, radis, poireaux et pommes de terre nouvelles.

Vous pouvez également commencer vos semis de légumes d'été, au chaud, dans votre maison. Vous les repiquerez en mai.

En revanche, **les plantes en pot sur les balcons nécessitent une protection**. Il est encore trop tôt et elles peuvent souffrir du gel tardif. Vous pouvez planter quelques pensées dans vos jardinières et aérer vos plantes en les sortant lors de belles journées ensoleillées mais, faites bien attention à les protéger à nouveau le soir !

C'Nouveau

Il y a quelques mois, l'entreprise Cotinaud, située au 238 route de St-Mesmin, a cessé son activité.

La Mairie a œuvré pour que ce bâtiment ne reste pas à l'abandon et que le tissu économique de la ville reste le plus riche possible.

C'est ainsi que Xavier Chesneau a repris l'activité sous l'enseigne Equip'jardin. Il a gardé les 2 mécaniciens et le conseiller pièces qui travaillaient pour Cotinaud et embauchera un nouveau commercial. St-Pryvé

étreindra un nouveau concept vitrine. Une toute nouvelle boutique qui a demandé 100 000€ d'investissement !

L'ouverture est prévue pour le 1^{er} mars et vous pourrez y acheter ou faire réparer le matériel d'entretien des espaces verts. Vous y trouverez les marques Honda, Stihl et John Deere.

Equip'jardin

**238 route de St-Mesmin,
45750 St-Pryvé St-Mesmin
02 38 66 32 15 • www.equipjardin.com**

"Des fils et des mailles" s'est installé dans le centre commercial des 15 Pierres. La boutique propose de la mercerie (fermetures éclair, boutons, rubans...), vente de laines (Bergère de France et Plassard), de la retouche textile et un dépôt pressing.

Horaires : lundi 14h-19h, mercredi au samedi 10h-12h30 et 13h30-19h et dimanche 10h-12h30. Fermé le mardi.

Des fils et des mailles

**avenue du Traité de Rome
mlrstryve@gmail.com
06 83 41 94 09**

Résultats du Téléthon

Le Téléthon de St-Pryvé, très perturbé cette année à cause des conditions sanitaires, a été réduit à une vente de dahlias par la SHOL et à celle des brioches offertes par SUPER U.

Grâce à vos dons et aux ventes, l'association "Les lumières de l'espoir" a pu afficher un résultat faible de 6 593 € mais honorable, vu la crise sanitaire.

On ne peut qu'espérer qu'en 2021, l'association puisse reprendre, comme depuis plus de 20 ans, son plein engagement en faveur des malades, de leurs familles et des chercheurs.

Inscriptions scolaires

Du 25 janvier au 2 avril, les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2021, ont changé à cause de la crise sanitaire et se feront de préférence en distanciel.

Pour les enfants nés en 2018 ou les nouveaux arrivants, vous pouvez les inscrire par mail clsh@saint-pryve.fr ou au 11 rue de la Salle des Fêtes sur rendez-vous uniquement.

Vous devrez vous munir du livret de famille (page enfant + page parents) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour les inscriptions par mail, les photos de ces documents sont acceptées.

Contact : 02 38 22 63 69 ou clsh@saint-pryve.fr

ACTE I

L'EAU

10 et 11 avril
Au domaine
de la Trésorerie



Entrée libre

Week-end sur le climat

Gratuit

Au programme



Exposition
sur les crues
de la Loire



Présentation de
la réserve naturelle



Venue
d'un sourcier



Atelier
« Alerte crue »



Exposition et jeux
sur l'eau pour
les enfants



Sensibilisation
sur les déchets
qui polluent l'eau

Sous réserve des mesures gouvernementales



14 Rue des Moines St-Pryvé St-Mesmin,
Samedi 14h/18h et dimanche 10h/12h30 et 14h30/18h
Plus d'informations sur facebook et saint-pryve.fr

Retour sur...

Le conseil municipal du 9 décembre

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal : considérant la situation économique occasionnée par les mesures de confinement liées à l'épidémie de la Covid-19, exonération du paiement du loyer pour : le restaurant "Le Délice des Saints" (novembre et décembre), le restaurant "Le Kiosque à Pizzas" (novembre et décembre).

> Administration

OUVERTURE DES COMMERCES DE DÉTAIL LES DIMANCHES DE 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de l'ouverture en 2021 des commerces de détail de toutes les branches d'activités sept dimanches ; le renouvellement de l'ouverture en 2021 des commerces de détail de plus de 400 m² de la branche alimentaire dix dimanches (dont trois jours fériés à déduire).

MISE À JOUR DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil municipal, à l'unanimité arrête la longueur de la voirie classée dans le domaine public au 1^{er} janvier 2020 à 42 765 mètres linéaires ; autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter

l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services préfectoraux dans le cadre du calcul de la DGF 2021.

CONVENTION DE COOPÉRATION DES SERVICES DE POLICE AVEC LA POLICE NATIONALE

Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.

> Ressources humaines

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ASCENDANTE DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES ENTRE ORLÉANS MÉTROPOLE ET LA COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le renouvellement d'un an de la convention ascendante de mise à disposition de services vers Orléans Métropole à compter du 1^{er} janvier 2021.

> Finances

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS POUR L'ANNÉE 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue 170 000 € de subvention de fonctionnement au CCAS de Saint-Pryvé Saint-Mesmin au titre de l'exercice 2021.

RECONDUCTION DES CRÉDITS VOTÉS EN 2020 DANS L'ATTENTE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés pour l'exercice 2020 (hors dépenses afférentes au remboursement de la dette), intègre les inscriptions budgétaires nécessaires aux éventuelles dépenses au budget primitif 2021 comme suit : total des crédits ouverts 2020 : 4 863 559,86 €, total du budget primitif 2021 : 1 215 889 €.

> Vie associative

CONVENTION ANNUELLE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU ST-PRYVÉ ST-HILAIRE FOOTBALL CLUB

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention annuelle d'attribution de subvention avec le Saint-Pryvé St-Hilaire Football Club,

> Vie associative

CONVENTION ANNUELLE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'UNION MUSICALE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention annuelle d'attribution de subvention avec l'Union Musicale.

Prochain conseil municipal
mercredi 14 avril
à 19 h, salle du conseil



ISOGLASS menuiseries

Depuis 1997, Isoglass améliore votre habitat !

- Menuiseries Mixtes / PVC / Alu
- Volets Battants / Roulants
- Portails / Clôtures
- Portes de garage
- Portes d'entrée
- Stores Int / Ext

6, rue de la Cossonnière - 45750 ST PRYVÉ ST MESMIN
Tél : 02 38 72 12 63 - www.isoglass-menuiseries.fr

9 DÉCEMBRE • Spectacle de magie pour le centre de loisirs



23 DÉCEMBRE • Marchés nocturne place Clovis



23 DÉCEMBRE • Rencontre virtuelle du père Noël dans son chalet



6 JANVIER • Mise en place du tableau "l'annonciation" restauré à l'église



JANVIER • Concours Facebook 2000 abonnés



FÉVRIER • Avancée des travaux pour les bureaux du foot



L'agenda

Mars

Jeudi 11

Permanences numériques de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

Vendredi 19 au dimanche 21

Expo-vente et braderie créative 16h-20h le vendredi et 10h-18h le week-end au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Samedi 20

Spectacle "Toc tOc toC" pour les enfants de 1 à 3 ans. A 17h à l'auditorium de l'espace Léo Lagrange. Inscription obligatoire auprès de la médiathèque.

Jeudi 25

Permanences numériques de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

Vendredi 29

Don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Avril

Vendredi 2 au lundi 5

Exposition Annie Dion, 14h-18h les 2, 3 et 5 avril et 10h30 à 18h le 4 avril au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Jeudi 8

Permanences numériques de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

Vendredi 9

Don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Samedi 10 et dimanche 11

Week-end développement durable objectif climat : l'eau. Samedi 14h-18h, dimanche 10h-12h30 et 14h30-18h au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Vendredi 16 au dimanche 18

Exposition peintures et

ATTENTION

Programme en fonction de l'évolution sanitaire liée à la COVID-19. Les manifestations sont susceptibles d'être annulées ou adaptées.

sculptures,

14h-19h le vendredi et 11h-19h le week-end au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Samedi 17

Bibliothèque nomade et expérimentale pour les enfants de 4 à 9 ans. Renseignements à la médiathèque.

Jeudi 22

Permanences numériques de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

Mercredi 28

Lectures de vacances à 10h30 pour les 0-3 ans et 17h pour les + de 4 ans. A la médiathèque. Inscription obligatoire.

GALERIE

Domenico Casciello
ANTIQUITÉS

Achat • Vente de meubles et objets anciens
Estimations • Inventaires • Partages • Assurances
Expert • Restauration de meubles anciens

223 route de St Mesmin - 45750 ST PRYVÉ ST MESMIN

Tél. 02 38 51 98 01 - 06 09 69 29 48 - 06 12 45 81 22

Village Suisse - Galerie 89/90 - 78 avenue de Suffren - 75015 PARIS

01 40 56 32 79

www.proantic.com/galerie/domenicocasciello
domenicocasciello@aol.com

Coiffure Pryvé

Produits Revlon Wella
Service Barbier

Ouverture : Lundi de 14h à 19h
Mardi au vendredi de 9h30 à 19h30 - Samedi de 9h à 19h

Tél. 02 38 14 74 16

Centre Commercial Super U • 45750 ST PRYVÉ ST MESMIN



TABAC - PRESSE LE CLOVIS

Du Lundi au Vendredi 7h - 12h30 / 15h - 19h
Le samedi 7h - 12h30 - Fermé samedi après-midi et dimanche

6 place Clovis - 45750 St Pryvé St Mesmin - 02 38 51 00 63



SAINT PRYVÉ AUTOMOBILE

- Réparation toutes marques
- Vente véhicules neufs & occasions
- Dépannage
- Remorquage
- Carrosserie



02 38 66 63 81

317 route de St Mesmin - 45750 ST PRYVÉ
bg45@orange.fr

Nous vous proposons nos services pour

- ANCIEN / NEUF
- APPARTEMENTS
- MAISONS/TERRAINS
- LOCAUX

ESTIMER, VENDRE, REALISER UNE RECHERCHE SPECIFIQUE POUR VOUS...

Alors Contactez-nous !

Jacques FAGOT et Isabelle FAGOT

Agents Indépendants



jacques.fagot@immo-reseau.com

06 82 59 46 34

isabelle.fagot@immo-reseau.com

06 19 66 55 14



Google



fagoimmobilier

PERDOUX
Bâisseur de vie depuis 1967

MAÇONNERIE,
RÉNOVATION,
SCIAGE ET
RÉPARATION RÉSEAUX



Avant / Après



AVIS CLIENTS SUR WWW.MACONNERIE-PERDOUX-45.FR

Tél. 02 38 66 78 92 • Impasse des Vignes - 45750 St Pryvé St Mesmin
contact@maconnerie-perdoux-45.fr

Membre de
plusquePRO
★★★★★

CE PRO EST RECOMMANDÉ PAR SES CLIENTS

★★★★★ 9,1/10

Création des baies dans des murs porteurs 9,5/10

La qualité est indiscutable, les compagnons et le patron sont à l'écoute du client, je recommande vivement cette entreprise.

ALARME PROTECTION Depuis 1976

- * Alarme anti-intrusion
- * Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Coffre-fort
- Générateur de brouillard

Installation, Entretien, Dépannage pour particuliers & professionnels

www.alarme-protection.fr

15 rue Flandres Dunkerque - 45750 ST PRYVE ST MESMIN

Société certifiée *  

02 38 62 39 06

Point Location Remorques



- Remorques porte-véhicule
- Dépanneuse
- Camion benne
- Camions de déménagement

06 38 67 90 82

17 rue St Euspe - 45750 ST PRYVE ST MESMIN
plr-orleans@outlook.com - www.plr-orleans.fr

LES MICRO-CRÈCHES DU LOIRET



Le bien-être pour la petite enfance

140 route de ST MESMIN
45750 ST PRYVE ST MESMIN Tél. 06 81 19 42 41
www.lacerisette.fr

Le Carreau des Halles

Sarl Foulon

**Producteur de Fraises,
Tomates, Concombres...**



**Vente au détail
(légumes de saison)**



Distributeur Automatique



protection des cultures avec les insectes

Mardi, Mercredi de 15h à 19h
Vendredi de 9h30 à 19h
Samedi et Dimanche de 9h à 12h

Rue Gaston Deffié
Saint Pryvé Saint Mesmin



**maître
MT
&
L'AVENUE
artisan**
BOULANGERIE PÂTISSERIE



du Lundi au Samedi
de 6h30 à 19h45
& le Dimanche
de 6h00 à 13h00



02 38 56 55 03

96 route de St Mesmin • St Pryvé St Mesmin

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



C.C.T.A. Agostinho CERQUEIRA

10 rue de Saint-Santin
45750 St Pryvé St Mesmin

Tél. **02 38 76 04 76**

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
RCS Orléans : 532 139 078

**MANSION
DAVID**

TRAVAUX
POUR LE PRINTEMPS :

Dessous de toit en PVC

Terrasse en bois
ou composite

COUVERTURE - CHARPENTE - ZINGUERIE - DÉMOUSSAGE



Tél. **02 38 66 62 32**



1 Ter rue Saint Santin - **Saint Pryvé Saint Mesmin**
contact@mansiondavid.fr - www.mansiondavid.fr

**Carrosserie
J.Souchard & Fils**

Carrosserie
Prêt gratuit de véhicule
Peinture automobile
Devis gratuit
Pare brise
Optique



Horaires :

Lundi au jeudi de 7h30 à 18h
Vendredi de 7h30 à 17h

✉ : peintrauto@orange.fr

02 38 66 33 96

14, rue du Vieux Bourg - 45750 S'-PRYVÉ-S'-MESMIN



RENAULT
La vie, avec passion

GARAGE DOUCET

02 38 76 30 28



210 rue des Moulins
ZA La Nivelle
ST PRYVÉ ST MESMIN
www.garagedoucet.pro-tpe.fr
garage.edoucet@orange.fr

**Vente véhicules
Neuf & Occasion**
Réparations toutes marques